



AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
BASKETBALL

BULLETIN OFFICIEL
LIGUE AURA DE BASKETBALL
SAISON 2025/2026



BULLETIN N°17

21.11.2025

SOMMAIRE

Mob'Sport	Page 2
Offre Ballons	Page 4
Labels FFBB	Page 5
DRAJES AURA	Page 6
Commission des Compétitions 5x5	Page 7
Commission de Discipline	Page 10
IFRABB et Commission Technique	Page 11
Pass'Région Seniors	Page 12
Nos Partenaires	Page 13

INFOS GENERALES



MOB
sport

**Transformons
les mobilités
pour un sport
durable**



Dans la poursuite du développement de notre partenariat avec Enjeux pour demain et le dispositif Mob sport, pouvez-vous transmettre le message ci-dessous à vos licenciés ?!

La [Grande Consultation du Sport](#) touche bientôt à sa fin. Fin novembre nous clôturerons notre questionnaire à destination du sport amateur. D'ici là nous avons encore besoin de répondants, sur certains sports encore sous représentés.

Nous avons collecté les réponses de + de 50 000 sportifs amateurs et 2 000 responsables de club. Mais certains sports sont plus en avance que d'autres.

Pour le basket, 422 sportifs et 24 responsables de clubs ont répondu au questionnaire à ce jour, c'est un bon début mais nous souhaitons en faire encore plus pour être sûr d'être représentatif des licenciés et rattraper certains sports en avance (cyclisme, ski, athlétisme, handball...).

Pour cela nous avons besoin de vous, pourriez-vous programmer une relance pour les responsables de club/dirigeants et une pour les licenciés dans les prochaines NLs ? Avec la rentrée, probablement chargée de leur côté, certains sont probablement passés à côté du questionnaire.

Avec un nombre de réponses plus important, nous pourrions vous transmettre une présentation dédiée au basket, avec un état des lieux des satisfactions, des craintes, des besoins et des solutions de vos licenciés sur les thèmes énergie et climat, en complément de notre rapport final global.

 **[CLIQUER ICI POUR REpondre](#)**

Et toi ?

Tu fais comment pour venir à ***l'entraînement ?***

Aide ta ligue et réponds en 5 minutes à une
enquête sur tes habitudes de déplacement pour
tes entraînements et tes compétitions !



PROLONGATION DE L'OFFRE ACHAT BALLONS

Merci de bien vouloir nous transmettre par mail à secretariat@aurabasketball.com le **BON DE COMMANDE**, accompagné de votre règlement (chèque ou virement) **aucune commande ne sera validée sans le règlement financier.**

Merci également de nous préciser, sur le bon de commande, le lieu de retrait de votre commande :

- Siège de la Ligue à BRON
- Antenne de la Ligue à VOIRON
- CREPS de VICHY

A réception de votre bon de commande dûment complété ET de votre règlement financier, un mail de confirmation vous sera adressé.

 AUVERGNE RHONE-ALPES BASKETBALL		
OFFRES BALLONS - LIGUE AURA (* À L'UNITÉ)		
	PRIX PUBLIC	OFFRE LIGUE
 LEGACY TF1000 (BALLONS LOGO AURA) T7	119,950* TTC	60€* TTC DISPONIBLE À PARTIR DU 20/08
 LEGACY TF1000 (BALLONS LOGO AURA) T6	119,950* TTC	60€* TTC DISPONIBLE À PARTIR DU 20/08
 VARSITY TF150 (BALLONS EUROLEAGUE) T5	29,950* TTC	15€* TTC DISPONIBLE À PARTIR DU 20/08
 ROOKIE GEAR (MULTICOLOR) T4	24,950* TTC	12€* TTC DISPONIBLE À PARTIR DU 20/08
 TF33 GOLD (BALLONS 3X3) T6	69,950* TTC	35€* TTC DISPONIBLE À PARTIR DU 20/08

LABELS ET RENOUVELLEMENT

Les pratiques du Vivre Ensemble (VxE) peuvent être mises en place, uniquement, dans le cadre d'un label.

L'ensemble des labels VxE : Basket Santé, Basket Inclusif, BaskeTonik, BaskeTonik Forme, Micro Basket doit être renouvelé à chaque saison sportive

Les dossiers de labellisation sont en versions dématérialisées accessibles à partir de FBI.

Le renouvellement de votre label est simplifié : Accédez à votre dossier validé la saison précédente et cliquez sur « RENOUVELER LE DOSSIER ». Un nouveau dossier pour la saison suivante sera créé.

Pour vous accompagner dans vos démarches, [un guide sur le renouvellement de label](#).

Contact : vivreensemble@ffbb.com

DRAJES AURA

Violences sexuelles dans le sport : une formation pour apprendre à repérer et protéger

Clubs, comités, fédérations, formateurs : le rôle de chaque acteur du sport est essentiel pour prévenir, agir et briser le tabou des violences en milieu sportif !

Parce que le sport doit rester un espace sûr, bienveillant et respectueux pour toutes et tous, informez-vous et formez-vous à l'occasion d'une action de sensibilisation et de formation à la prévention et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le milieu sportif :

📅 Samedi 29 novembre 2025

🕒 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

📍 au CREPS de Vichy

🔔 en présence de Roxana Maracineanu (ancienne ministre chargée des sports et secrétaire générale de la Miprof)

Opération organisée par le CREPS de VICHY, la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, le SDJES, le CDOS ALLIER et un collectif d'associations, en partenariat avec la Miprof.

Formation gratuite ouverte à tous les acteurs du mouvement sportif. Programme et inscriptions (avant le 15 novembre 2025 - nombre de places limité) :

→ <https://tinyurl.com/efdrh9ta>

PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT
#TOUTES CONCERNÉES
#TOUS CONCERNÉS
FORMEZ-VOUS POUR SAVOIR REPÉRER ET PROTÉGER

SAMEDI 29 NOVEMBRE
9h-12h30 et 13h30-17h
CREPS Auvergne-Rhône-Alpes-Vichy
2 route de Charmeil, Bellerive-sur-Allier
En présence de Roxana Maracineanu,
Ancienne ministre des Sports
Secrétaire générale de la MIPROF

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS

Logos: PRÉFET DE L'ALLIER, ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND, Direction des services départementaux de la Prévention des Violences, CIDFF, CREPS Auvergne-Rhône-Alpes, MIPROF.

COMMISSION DES COMPETITIONS

DEROGATIONS

Nous constatons depuis quelques journées, des demandes de dérogation (très) tardives, la veille ou bien le jour-même de la rencontre.

Même si les 2 clubs sont d'accord, la Ligue refusera ces dérogations (Hors cas de force majeure), surtout si elles sont sans motif valable. La plupart du temps, des arbitres sont déjà désignés sur ces rencontres !

A toutes fins utiles, nous vous rappelons :

ARTICLE 20

20.1 Les groupements sportifs peuvent se mettre d'accord pour **avancer la date ou modifier l'horaire**, sous réserve :

- Que les demandes de dérogation parviennent à la Commission Régionale des Compétitions avant la ou les dates spécifiées dans le Règlement Sportif Particulier de la catégorie pour les rencontres aller et/ou retour (gratuit).
- Que les demandes de dérogation soient effectuées par le club demandeur dans FBI **au moins 25 jours précédant la rencontre**. Le club adverse a 7 jours pour répondre à la demande de dérogation à partir du jour de création de celle-ci. En cas de non-réponse du club adverse dans les 7 jours, la demande pourra être considérée comme acceptée par la Commission Régionale des Compétitions.

Les demandes seront soumises à paiement selon le règlement financier. Le cas échéant, la Commission Régionale des Compétitions pourra mettre en place des conditions spécifiques qui feront alors l'objet d'une communication officielle aux clubs.

20.2. Une dérogation pour cause d'indisponibilité de gymnase dument justifiée pourra être acceptée par la commission des compétitions, même en cas de refus du club visiteur sous réserve que cette demande soit parvenue au club visiteur 25 jours avant la date prévue de la rencontre.

20.3 **La Commission Régionale des Compétitions peut accepter ou refuser toute demande de dérogation**. En cas de refus, elle fera connaître ses objections.

20.4 Le recul d'une rencontre sur demande des groupements sportifs pourra être admis sous réserve que celle-ci se déroule avant le week-end suivant la date de rencontre initialement prévue dans le calendrier sportif, et que ce recul n'entrave pas le bon déroulé du système de l'épreuve.



Concernant ce dernier paragraphe, il sera appliqué pour toute rencontre qui ne se déroulera pas pour cause « d'intempéries ».

Si une rencontre devait ne pas se jouer à cause du non déplacement d'une équipe, bloquée par la neige, cette équipe devra :

- **justifier** son non déplacement
- **prévenir** : l'équipe adverse, la Ligue et les arbitres le cas échéant
- **donner** la date, l'heure et le lieu de report de la rencontre, **avec accord du club adverse**.

La rencontre devra se jouer avant le week-end suivant la date de rencontre initialement prévue dans le calendrier sportif.

Coupe Territoriale

Seniors Masculins :

Les vainqueurs seront qualifiés pour le prochain tour national de Coupe de France.

N°	Equipe 1	Equipe 2	Date	Heure
28	ANDREZIEUX-BOUTHEON LSB	MONTBRISON MASCULINS BC	22/11/2025	20:00
29	RIORGES BC	PONTOISE ULR BASKET	20/11/2025	20:30
30	AL GERLAND MOUCHE LYON	AL SAINT PRIEST - 1	20/11/2025	20:30
31	AUBENAS US	IE - BALE SAINT GENIS LAVAL	22/11/2025	20:30
32	AS TARARE	BEAUJOLAIS BASKET	22/11/2025	20:30
33	B CHARPENNES CROIX LUIZET	LA RAVOIRE CHALLES BASKET	22/11/2025	20:00

U18 Féminines :

Les vainqueurs seront qualifiés pour le prochain tour national de Coupe de France.

N°	Equipe 1	Equipe 2	Date	Heure
12	PONTOISE ULR BASKET	AS MONTFERRAND	26/11/2025	16:00
13	ANDANCE-ANDANCETTE B	CHAMBERY LA MOTTE COGNIN BS	30/11/2025	13:00

PHASE 2 des Championnats Régionaux Jeunes et Seniors

Par anticipation des congés et des fêtes de fin d'année, nous informons dès maintenant les clubs des prochaines échéances pour la Phase 2 des Championnats Régionaux Seniors et Jeunes qui se déroulera du 10 janvier au 3 mai 2026.

- **Du 1^{er} au 14 décembre 2025 :**
Demande aux clubs des desideratas pour la phase 2
- **Vendredi 26 décembre 2025 :**
Diffusion des poules Jeunes et Seniors Phase 2
- **Du 26 décembre 2025 au 2 janvier 2026 :**
Saisie des jours et horaires des matchs à domicile par les clubs sur FBI.



ATTENTION : Pour les équipes qui ont fait les brassages pré-ligue en Comité et qui se sont qualifiées en Ligue... Vérifiez bien que vos joueuses et joueurs surclassés ont bien un **surclassement REGIONAL** !!!

Si ce n'est pas le cas, voir le paragraphe suivant et anticipez les dépôts de dossiers !

Surclassements 2025-2026

Les documents de surclassements pour la saison 2025-2026 ont été mis à jour [sur le site de la Ligue](#).

En raison du nombre important de dossiers déposés, le délai de traitement peut varier entre 2 et 3 semaines !



[PROCEDURE DEMATERIALISEE DE SURCLASSEMENT – SAISON 2025-2026](#)



AUCUN DOSSIER DE SURCLASSEMENT PAPIER OU ENVOYE PAR MAIL NE SERA TRAITE. Tout document déposé ou envoyé à la ligue par voie postale ou mail (hors surclassement exceptionnel) sera renvoyé à l'expéditeur.

[Voir les PV de surclassement sur le site de la Ligue](#)

Suite aux premiers dossiers de surclassements reçus, nous demandons aux clubs d'être vigilants :

- Utiliser le bon dossier de surclassement
- Vérifier avec le tableau des surclassements s'il y a besoin ou non de remplir un dossier. Parfois, un simple surclassement avec le médecin de famille suffit à faire valider uniquement par le Comité.
- Bien remplir toutes les parties des 3 feuillets du dossier (Numéro de licence, Nom du club, numéro informatique, argumentaire de l'entraîneur... etc) et dans le formulaire dématérialisé (Intitulé du club, catégorie de surclassement, ...)
- Fournir le tracé de l'ECG et pas uniquement le compte rendu.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Le Délégué de Club

Le délégué de club est responsable de la police de salle et du service d'ordre. Il doit prévenir tout débordement et agir immédiatement, sans attendre une quelconque demande des officiels.

FICHE FONCTION

LE DELEGUE DE CLUB OU LA DELEGUEE DE CLUB



Le délégué de club ou la déléguée de club est une fonction obligatoire inscrite sur la feuille de match. Elle doit être assurée par un licencié majeur du club recevant lors des matchs de championnat 5x5 (départemental, régional et national). Le délégué doit être présent au moins 1 heure avant l'heure officielle du match.

COMMENT ?

Avant le match

- 1 Être présent au moins 1h avant l'heure officielle de la rencontre pour accueillir les officiels et les équipes
- 2 Contrôler les normes de sécurité.
- 3 S'assurer de la mise en place, avant la rencontre, d'un service d'ordre suffisant.
- 4 Être à disposition des arbitres et des OTM.

Pendant le match

- 1 Rester à la table de marque à disposition des OTM et arbitres.
- 2 Rester attentif aux comportements du public et intervenir si nécessaire ou faire appel au référent fair-play.
- 3 Prendre toutes dispositions pour assurer le bon déroulement de la rencontre (problème technique, comportement du public, etc.)

Après le match

- 1 Assurer la sécurité des arbitres, OTM, joueurs entraîneurs jusqu'à leur départ.
- 2 Rédiger un rapport auprès de l'organisateur de la rencontre et de la ligue en cas d'incident.

LES RAPPELS A NE PAS MANQUER

- ☒ Être licencié au club recevant et majeur.
- ☒ Veiller au bon déroulement global de la rencontre.
- ☒ Intervenir et apporter son aide en cas d'incident.
- ☒ Le délégué de club ne pourra exercer aucune autre fonction durant la rencontre.

LES QUALITES RECOMMANDEES

-  Capacité à prendre des initiatives.
-  Disposer d'une expérience basket pour comprendre les enjeux de la fonction
-  Être à l'écoute des acteurs du match et se montrer bienveillant

FONCTION_STR_FON_1 LE DELEGUE DE CLUB OU LA DELEGUEE DE CLUB

| NOVEMBRE 2023

IFRABB - COMMISSION TECHNIQUE

Retrouvez le catalogue de nos formations (Brevets fédéraux, DETB, formation Micro basket, revalidations...) sur le site de [l'IFRABB](http://www.ifrabb.fr)



IFRABB
SE FORMER AUX MÉTIERS DU BASKETBALL

REVALIDATION REGIONALE 2025-2026

La revalidation évolue cette saison...

Il n'y aura plus d'actions de formation durant des stages du DETB les week-ends.

Les possibilités de revalidation mises en place directement par l'IFRABB seront donc moins nombreuses, moins étalées dans le temps et auront lieu pour la plupart les soirs en semaine.

Comme alternative, la participation à des actions organisées par des comités départementaux ou des clubs reste possible. N'hésitez d'ailleurs pas, dirigeants et responsables techniques de clubs, à nous solliciter si vous souhaitez proposer une action de formation ouverte à la revalidation au sein de votre propre club.

4 semaines dans la saison sont identifiées pour recevoir ces soirées techniques qui seront pilotées par les entraîneurs de championnat de France de notre ligue :

- du 15 au 18 décembre 2025
- du 09 au 13 février 2026
- du 09 au 13 mars 2026

STATUT DU TECHNICIEN REGIONAL

Vous pouvez trouver [ICI](#) le lien vers le Statut 25/26 qui intègre le nouveau tableau d'allègement réalisé par la FFBB par rapport au DETB.

CATALOGUE D'OFFRES DE LA REVALIDATION REGIONALE

Retrouvez les soirées techniques mises en place sur tout le territoire grâce à la collaboration des clubs et entraîneurs de championnat de France.

Inscriptions sur www.ifrabb.fr (clôture la veille à 12h00 ou le vendredi pour une action le lundi)

La participation à une soirée rapporte 1 crédit de revalidation.
Prochaine semaine : **décembre 2025**.

LE PASS'REGION SENIORS

La Région Auvergne-Rhône-Alpes va très prochainement lancer le **PASS'Région seniors**.

Elle souhaite en effet proposer aux deux millions de personnes de 65 ans et plus, habitant en Auvergne-Rhône-Alpes, de recevoir gratuitement une carte nominative donnant accès à des réductions auprès de partenaires sur l'ensemble du territoire régional.

L'offre du PASS'Région seniors va ainsi être accessible via un site internet et une application mobile (avec un système de géolocalisation des partenaires).

Nous vous invitons aujourd'hui à [rejoindre ce réseau de partenaires](#) pour développer votre club et contribuer à la promotion de votre discipline, en ayant une plus grande visibilité auprès des seniors.

L'adhésion est simple, rapide et entièrement gratuite.

Pour vous référencer, il suffit de créer votre compte sur <https://passregion.auvergnerrhonealpes.fr/>.

Vous pourrez y décrire votre activité et votre offre à destination des futurs détenteurs de la carte.

La Ligue est partenaire et encourage les clubs à le devenir également afin de mettre en avant leur créneaux de Basket Santé / Basket Inclusif.

Besoin d'aide pour les démarches ou des questions ?

Célia CHORON : celia.choron@aurabasketball.com



NOS PARTENAIRES



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



SPORT  **NEO**

GAGNEZ DU TEMPS - GAGNEZ DE L'ARGENT

Crédit  Mutuel

 **Groupama**



LA PLAGNE

Paradiski